



Baikowski® 

## COMMUNIQUE DE PRESSE

LE 21 DECEMBRE 2018, POISY - FRANCE

### Descriptif du programme de rachat d'actions et mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Portzamparc – Groupe BNP Paribas

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers ainsi que du règlement n° 596/2014 du parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché, il est rappelé que les associés ont autorisé, le 26 novembre 2018, le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce et du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le descriptif de ce programme de rachat d'actions figure dans le document d'information publié par Baikowski® le 29 novembre 2018.

Dans ce cadre, Baikowski® a conclu avec Portzamparc – Groupe BNP Paribas un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI, à compter du 27 décembre 2018 et pour une durée initiale de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an, effectif dès la première cotation des actions, afin de favoriser la liquidité et la régularité des cotations des actions de Baikowski cotées sur le marché Euronext Growth. A compter du 1er janvier 2019, le contrat sera conforme à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 200.000,00 euros en espèces

**A propos de Baikowski® :** Société centenaire leader dans la fabrication de minéraux industriels de spécialités, Baikowski® est spécialisée dans la confection de poudres et formulations d'alumine ultra pures, ainsi que d'autres oxydes et composites fins tels que le spinelle, la ZTA, le YAG, le cérium pour des applications céramiques techniques, polissage de précision, cristaux, et additifs ou revêtements. La qualité des produits Baikowski® permet de servir des marchés high-techs variés (éclairage, horlogerie et téléphonie, microélectronique, automobile, défense et médical). En 2017, Baikowski® a réalisé un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros.

**Contact :** Aelium Finance & Communication – Jérôme Gacoin – Tél. : +33 (0)1 75 77 54 65

